FILFILA (SKIKDA)

Le mouvement de contestation se donne un répit

L'affaire de la commune de Filfila, si on peut l'appeler ainsi, a donné lieu à une étrange situation caractérisée par deux faits saillants : la paralysie de la circulation durant trois jours devant la «passivité» des instances compétentes et la tentative de suicide avortée de quatre personnes.

Après trois jours de contestation, les indus occupants de la commune de Filfila ont observé un répit. En effet, c'est vers les coups de 18 heures de jeudi passé, que la circulation a été rétablie, permettant ainsi à des milliers d'habitants de cette cité-dortoir, de renouer avec les déplacements vers Skikda. Auparavant, soit durant les jours où la circulation a été paralysée, ils étaient obligés de faire le trajet vers Azzaba, via le col de Filfila en passant par Guerbes de la commune de Djendel-Mohammed Saâdi, pour aller jusqu'à la commune du chef-lieu de la wilaya, correspondant à près de 70 kilomètres de routes. D'autres, partisans du moindre effort, ont dû reporter à des dates ultérieures leurs obligations, les pénalisant ainsi que leur progéniture.

Des citoyens ont été justement outrés par cette situation. En voici quelques déclarations sur le vif : «Franchement, ce qui nous arrive est inacceptable. Je ne comprends pas pourquoi on est obligés de payer les pots cassés. L'administration distribue les logements d'une manière qui n'emporte pas l'adhésion des candidats, et ce sont nous, citoyens de même acabit, qui sommes pénalisés.»

«C'est révoltant ! Généralement, les cortèges nuptiaux, les cortèges funèbres et les évacuations de malades sont autorisés à passer lorsqu'il y a coupure de routes. Cette fois-ci, les contestataires en ont décidé autrement. Moi-même, j'en ai fait les frais : j'avais de l'approvisionnement à acheminer à Skikda, pour les besoins d'un mariage.

Ironiquement, un jeune, qui était en train de consommer de la boisson alcoolisée, m'a recommandé de leur laisser la bouffe.»

Pour une mère : «Cette distribution de logements nous restera au travers de la gorge aussi longtemps que possible, car je n'oublierai jamais la pénalisation dont a fait l'objet ma fille qui devait se déplacer à l'Université 20-Août-1955 à Skikda pour déposer un dossier pour son diplôme de doctorat. Au préalable, elle devait légaliser des pièces constitutives au niveau de l'APC de Skikda, puisque celle de Filfila a été fermée par les indus occupants. Ce ne sera qu'aujourd'hui dimanche que cette procédure sera concrétisée. C'est dire que le risque de refus de la part de cette administration, pour cause de retard, que nous aurions à essuyer, plane sur notre démarche».

La paralysie de la circulation a été gérée «tendrement» et «lentement» par les forces de l'ordre. Selon la chargée de la communication de la Sûreté de wilaya de Skikda, «notre objectif est justement d'apaiser la tension. D'où la manière avec laquelle a été gérée la paralysie de la circulation : dans un cadre sensibilisateur».

Une question est à poser également : où sont les élus censés être aux côtés de leurs électeurs ?

Une dernière question : les indus occupants reprendront-ils la contestation si jamais la commission d'attribution de logements ne prend pas en considération leurs doléances liées à plus d'équité dans le processus de distribution ? Affaire à suivre.

Zaid Zoheir

RELIZANE

La cité El Ouafi, un lotissement livré à lui-même

«Une rue boueuse par temps de pluie et très poussiéreuse par temps sec du fait qu'elle n'a jamais été macadamisée et qui traverse tout notre lotissement, fait du quotidien de nos familles un véritable calvaire et cela dure depuis plus de quatre années.»

C'est ce que commencera par nous dire M. M.B., un des habitants de ce lotissement Ouafi, situé en contrebas de la route, à la sortie ouest de la ville de Relizane.

Un lotissement situé exactement entre l'agence de voitures et la cité universitaire. Un lotissement qui compte, aujourd'hui, plus d'un centaine de familles, selon la pétition signée, par les habitants de ladite cité susmentionnée, «nous y avions construit nos maisons avant que nous ayons commencé à habiter à la fin de l'année 2004. Nous avions alors cotisé pour l'installation de l'électricité et du gaz, ce que nous avions considéré tout à fait logique. Mais, il restait la viabilisation de notre lotissement et notamment cette principale rue qui le traverse. Nous avons à maintes reprises, attiré l'attention des autorités concernées notamment le service des travaux publics de la commune de Relizane dont des membres avaient été amenés, à trois reprises et par nos propres moyens, sur les lieux pour constater de visu les désagréments que nos familles vivaient et vivent malheureusement toujours. Des promesses fermes, pour la prise en charge de nos doléances, nous furent données à l'issue de chacune de ces trois visites. Des promesses qui, force est de le constater aujourd'hui, sont restées vaines car tout simplement données en l'air».

Et selon notre interlocuteur, connaissant la célérité avec laquelle les préoccupations des citoyens de la wilaya de Relizane sont prises en considération par M. le wali, nous en appelons à lui, aujourd'hui, pour nous venir en aide et mettre fin à notre calvaire qui est celui de toutes nos familles. Un calvaire qui n'a que trop duré».

A. Rahmane

BLIDA : ALORS QU'ILS ONT OBTENU LA RELAXE

Des travailleurs de la coopérative des céréales et légumes secs d'El Affroun demandent leur réintégration

Des travailleurs de la coopérative des céréales et légumes secs d'El Affroun, à 20 kilomètres à l'ouest de Blida, ont demandé l'intervention du ministre de l'Agriculture pour leur éventuelle réintégration dans leurs postes de travail surtout qu'ils ont obtenu, du tribunal d'El Affroun, la relaxe, et ce, après avoir été accusés, de vol.

Ces travailleurs, nous fait-on savoir, se sont présentés devant les responsables de leur coopérative en vue d'être rétablis dans leur droit sauf que, nous disent-ils, ces derniers leur ont signifié une fin de non-recevoir.` Cette opposition à leur réintégration a été perçue comme un mépris à leur égard d'autant que parmi ces travailleurs, il y a des pères de famille.

Et c'est pour cette raison qu'ils ont transmis une requête au ministre de l'Agriculture lui faisant cas de leur situation en lui demandant d'ouvrir une enquête sur cette coopérative, devenue, d'après le contenu de la correspondance, «une propriété privée».

Ils lui ont fait également savoir que lors de la visite de son prédécesseur le mois dernier à El Affroun, des responsables de leur coopérative les ont empêchés de l'approcher, alors qu'ils voulaient juste le mettre au courant de leur situation. ,

M. B.

MOSTAGANEM

Un mort et un blessé grave dans un accident de la circulation

Les accidents de la circulation sont redevenus récurrents sur nos axes routiers.

Jeudi dernier, vers 23 heures, au niveau de la localité de Khadra à quelque 80 km du chef-lieu de wilaya, un accident s'est soldé par la mort d'une personne tandis qu'un passager a été grièvement blessé.

La victime conduisait une Peugeot 206, lorsqu'elle a dévié de sa trajectoire suite à un excès de vitesse, pour percuter le tronc d'un arbre. Le choc a été si violent que le véhicule a fait plusieurs tonneaux et terminé sa course dans un fossé.

Le conducteur, un policier âgé de 39 ans, est mort sur le coup tandis que son compagnon a été transféré par le SAMU aux UMC de l'hôpital de Mostaganem pour y être admis aux services des soins intensifs.

Les gendarmes de cette commune se sont rendus sur les lieux pour déterminer les causes de ce tragique accident.

A. B.

INTOXICATION À LA PIZZA

34 personnes touchées

Quelque 34 personnes ont été admises aux UMC de l'hôpital de Mostaganem en cette fin de semaine pour des troubles digestifs.

Les malades souffrant de nausées, vomissements, diarrhées, crampes abdominales, fatigue, fièvre et maux de tête ont tous consommé de la pizza chez le même restaurateur de la ville à Mostaganem.

Après avoir reçu les premiers soins et gardés sous surveillance pour une période définie, les malades ont pu, tous, quitter l'hôpital le jour même.

Des prélèvements d'échantillons sur la nourriture mise en cause ont été effectués par les services de la D.C.P et envoyés au laboratoire d'analyses afin de déterminer l'origine de l'intoxication.

La pizzeria incriminée a été fermée à titre conservatoire et la police a ouvert une enquête.

A. B.